

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE D'ITTERSWILLER



PROCES VERBAL :

(Sur convocation du 27/05/2026)

Séance du 5 juin 2026 à 19h30 – Caveau de la mairie

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Vincent KIEFFER

Membres présents :

Vincent KIEFFER, le Maire

Karin WASSLER, Adjointe au maire

Claude RIEHL, Adjoint au maire

Elisabeth PONSONNET, Lionel HALTER, Xavier BLONDEAU, Mathilde PAUMA, Amaury FALLER,

Camille BECK, Conseillers

Absents excusés : Eric SCHWARTZ qui donne procuration à Claude RIEHL

Secrétaire de séance : Anne-Sophie METZ

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 9 avril 2026
2. Désignation du délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
3. Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP
4. Approbation des travaux de réparation des vitraux de l'église
5. Approbation des travaux de réparation de la toiture de l'église
6. Divers et communication

05.06.26 – 01 : Approbation du PV de la séance d'installation du Conseil Municipal du 09 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2026 est présenté aux élus pour validation : le Conseil Municipal valide à l'unanimité, sans observation le procès-verbal du conseil municipal du 09 avril 2026.

05.06.26 – 02 : Désignation du délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Monsieur le Maire rappelle ce qu'est la CLECT et ajoute que la désignation d'un délégué est nécessaire pour représenter la commune.

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité M KIEFFER Vincent qui est donc élu à la majorité de 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

05.06.26 – 03 : Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des communes au Comité syndical de l'ATIP

Le Maire explique les élections municipales entraînent un renouvellement partiel du Comité syndical de l'ATIP et que par conséquent il faut organiser l'élection de de l'électeur (et de son suppléant) qui sera appelé à voter pour une liste de candidats au collège des communes du Comité syndical.

Le Conseil Municipal désigne donc à la majorité absolue Vincent KIEFFER en tant que délégué et Karin SOHLER en tant que suppléante qui sont donc élus à la majorité de 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

05.06.26 – 04 : Réparation des vitraux de l'église

M. le Maire expose au conseil municipal pourquoi les vitraux sont cassés et explique que les travaux sont en deux parties : la révision de l'étanchéité, dépose d'un grillage de protection, masticage et calfeutrement et qu'il faut également restaurer un vitrail endommagé du chœur de l'église suite à des dégâts causés par G Ponsonnet avec le remplacement de 5 pièces peintes à l'identique selon le modèle. Il explique que le financement sera en partie pris en charge par la commune mais aussi par l'assurance du tiers pour la restauration du vitrail.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux qui seront effectuées par l'entreprise Lieby.

05.06.26 – 05 : Réparation de la toiture de l'église

Le Maire explique le problème de la toiture de l'église et présente le devis de WILLEM HERRBACH pour un montant de 216€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux.

09.04.26 – 06 : Divers et communication

Monsieur le Maire évoque la rentrée scolaire 2026-2027. Il explique que pour cette année tout le monde ira à Itterswiller et que le problème réside majoritairement dans la pause méridienne et pour le transport. Il précise que pour une année ça ira mais ce ne sera pas possible de garder cette solution et qu'il faudra en trouver une autre pour 2027.

Monsieur le Maire évoque ensuite la réparation qu'il faudrait faire au niveau du sol de la mairie et qu'il faudrait également acheter une armoire car celle actuelle ne se ferme plus.

Le recensement est ensuite abordé et il ajoute qu'il faudrait trouver quelqu'un pour le faire.

Il rappelle ensuite que la journée citoyenne se déroulera durant la matinée du samedi 20 juin avant de rappeler que le jury de la commission nationale des villes et villages fleuris viendra évaluer la commune le jeudi 25 juin.

Monsieur le Maire évoque ensuite le tarif des concessions et signale qu'il faudrait augmenter les tarifs car la commune se situe dans les tarifs les plus bas.

La séance est levée à 21 heures 15 minutes.

Pour extraits conformes.

Le Maire,
Vincent KIEFFER



La secrétaire de séance,
Anne-Sophie METZ

